

Mémoire de l'Association canadienne des aliments de santé présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2014

au
**Comité permanent des finances de la Chambre des
communes**

par
l'Association canadienne des aliments de santé

Date
Le 6 août 2014



Contexte

L'Association canadienne des aliments de santé (ACAS) est la plus importante association commerciale canadienne dédiée aux produits de santé naturels et organiques. Ses membres sont essentiellement des fabricants, des détaillants, des grossistes, des distributeurs et des importateurs de produits de santé naturels et organiques. Chaque année, notre secteur d'activités contribue à l'économie canadienne à hauteur de milliards de dollars, emploie des milliers de gens à travers le pays et répond aux besoins de plus de 70 % de Canadiens qui consomment nos produits chaque jour.

Besoins : Règlement intelligent, moins de paperasse et modernisation de la législation

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les produits de santé naturels* en 2004, notre secteur d'activités doit composer avec un cadre réglementaire incertain. L'Association est consciente de la nécessité de réglementer tous les produits de santé au Canada, et nos membres ont redoublé d'efforts pour respecter les règles qui ont été adoptées au cours de la dernière décennie. Et cela a été loin d'être facile. La plupart des difficultés éprouvées par notre secteur découlent du décalage entre les très faibles risques associés à nos produits et ceux présentés par les produits pharmaceutiques et, également, des rigueurs de la réglementation imposée par le gouvernement.

Pour que notre secteur d'activités continue de prospérer, de prendre de l'expansion et de créer des emplois, le règlement régissant notre secteur d'activités doit tenir compte du profil à très faible risque des produits de nos membres. Comme leur nom l'indique, les produits de santé naturels sont... naturels. Il ne s'agit pas de médicaments et ils ne doivent pas être traités comme tels. Continuer à le faire coûtera des emplois à un moment où l'on doit en créer, et cela privera les consommateurs canadiens de produits de santé naturels sûrs (PSN), de haute qualité et efficaces auxquels ils se fient en nombre record. Dès 1998, le Comité permanent de la santé a demandé la modernisation de la législation régissant le secteur canadien des PSN. Il est temps de prendre les mesures pour mettre en œuvre cette recommandation.

Le gouvernement s'est engagé à réduire la paperasse pour les petites entreprises canadiennes. Nous applaudissons cette initiative. Les entreprises canadiennes ont un lourd fardeau réglementaire à porter, et les petites entreprises qui constituent la majorité de nos membres supportent ce fardeau de façon disproportionnée car elles n'ont pas les ressources dont disposent les grandes entreprises pour se conformer à la réglementation. Personne ne conteste la nécessité de réglementer tous les produits de santé au Canada. Toutefois, cette réglementation doit être intelligente et appropriée pour être efficace et pour compenser les coûts qu'elle impose par rapport à ses avantages.

La Commission sur la réduction de la paperasse du gouvernement a reconnu les préoccupations de longue date des détaillants et des fournisseurs de produits de santé naturels qui considèrent que la paperasse tue à la fois l'innovation canadienne dans ce secteur et les milliers d'emplois dans un



secteur d'activités qui injecte plus de trois milliards de dollars par an dans l'économie canadienne. Le rapport originel de la Commission comportait cinq recommandations précises visant la réglementation des PSN. Au moment de la publication du rapport, nous avons applaudi cette démarche et appuyé les efforts du gouvernement pour les mettre en œuvre par la suite.

Ces recommandations consistaient, entre autres choses, à « mettre en œuvre un processus de surveillance plus proportionnel et axé sur le risque ». L'ACAS, de pair avec son millier de membres, fait appel à la collaboration des parlementaires pour mettre sur pied un plan d'action destiné à établir un environnement réglementaire prévisible et efficient pour les PSN afin d'assurer à l'avenir la santé des Canadiens.

Notre secteur d'activités a besoin d'une approche de réglementation raisonnable à long terme qui tienne compte du profil à faible risque des PSN. L'initiative de réduction de la paperasse a déjà eu un impact important sur de nombreux secteurs dont le nôtre, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

L'ACAS et ses membres sont prêts à appuyer le gouvernement dans ses efforts pour réduire davantage le fardeau de la paperasse pesant sur les entreprises canadiennes afin de leur permettre de se concentrer sur l'innovation et la création d'emplois plutôt que sur l'administration.

Recommandation : Que le budget comporte des mesures précises pour la mise en œuvre des recommandations relatives aux PSN du Rapport sur la réduction de la paperasse de la Commission du gouvernement et la recommandation numéro un du Rapport du Comité permanent de la santé sur les produits de santé naturels de 1998, et que le gouvernement œuvre à la modernisation de la législation en reconnaissant que les PSN ont un profil de risque considérablement inférieur à celui des médicaments.

On doit miser sur la réglementation intelligente et efficace du secteur canadien des produits de santé naturels qui génère des milliards de dollars pour le bénéfice de l'économie canadienne et de 70 % des consommateurs qui se reposent chaque jour sur ces produits. Les produits de santé naturels ne sont pas des médicaments et ils ne devraient pas être traités comme tels dans la législation fédérale.

